



Madame, Monsieur,

Vous avez été témoin direct, sur le territoire français, d'un phénomène aérospatial qui vous a intrigué, et vous souhaitez confier cette observation au GEIPAN pour analyse.

Nous vous proposons, dans un premier temps, de vous rendre sur notre site Internet www.geipan.fr, La consultation du guide d'identification des PANs vous permettra peut-être de trouver rapidement une explication à votre observation.

Dans le cas contraire, nous vous invitons à remplir le présent questionnaire.

Important : le questionnaire ne doit pas être rempli si vous n'avez pas fait d'observation directe (un objet constaté sur une photo ou un film APRES la prise de vue ne constitue pas un cas d'observation)

> oLe questionnaire est individuel et doit être rempli par le témoin direct o Le questionnaire ne doit concerner qu'une seule observation à la fois

Votre témoignage est capital et unique. Il va consister à faire un récit de votre observation, à répondre à des questions précises, à réaliser des dessins et croquis ou joindre des photographies pour affiner davantage votre description.

Il est impératif que vous respectiez les consignes mentionnées à chaque étape afin que nous puissions réunir le plus grand nombre d'informations possible au sujet du phénomène observé.

Vous ne devez pas avoir peur de nous en faire part, ni vous sentir ridicule, nous avons l'habitude de recueillir ce type de témoignages.

Les conclusions de notre enquête vous seront transmises personnellement. Une fois anonymisé, votre témoignage sera publié sur notre site web (www.geipan.fr), onglet « Recherche de cas » dans la barre des menus.

Nous vous remercions par avance pour la contribution que vous apportez à nos travaux.

Le responsable du GEIPAN

Votre observation

Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.

Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :

Votre récit libre de l'observation :

. . .

je suis rentrée du travail, une fois garer sur le parking, j'observe trois lumières rouge très forte, sortir de derrière la foret, et qui m'interpelle immédiatement.

La forme était en triangle et s'emblait d'un objet très gros et assez bas.

Il se dirigeait en direction de moi, puis au niveau de notre immeuble a ralenti légerement puis il a tournée d'un angle de 45 degrès pour disparaitre de mon champs de vision.

Il allait relativement vite, et surtout sans émettre aucun bruit. Sa a durée 10 a 15 secondes Tout cela, a 22h37 le mercredi 15 juillet 2015.

Conditions d'observation du phénomène

Merci de fournir toutes les informations demandées.

Quelles étaient vos occupations	juste avant votre observation?
---------------------------------	--------------------------------

Je rentrais du travail

Adresse précise du lieu d'observation (rue, ville...) :

Trois epis, 68410,

Où vous trouviez-vous exactement? (Merci d'indiquer si vous étiez dans un bâtiment et à quel étage, si vous regardiez à travers une vitre, et à quelle vitesse vous rouliez si vous étiez dans un véhicule.)

Je suis sorti de ma voiture en allant en direction de mon appartement.

			-		-	Heure	-			-		
Durée de	l'observati	on ou h	eure	de fi	i n (en he	ures, minute	s, secon	des)	: 30 s	ecor	ndes	
D'autres	témoins	ont-ils	vu	le	même	phénomène	que	vou	ıs ?	Si	oui,	combien ?
	témoins		vu	le	même	phénomène	e que	vou	ıs ?	Si	oui,	combien ?

Quel lien avez-vous avec ces personnes (parents, amis, collègues, voisins)?

L'observation s'est faite de façon : continue /

(rayer ou supprimer la mention inutile)

Si l'observation s'est faite de façon discontinue, précisez pourquoi elle s'est interrompue et a repris :

Comment s'est finie cette observation?

L'objet a disparue de mon champs de vision à cause de l'immeuble

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Avez-vous vu le phénomène directement de vos yeux ? OUI /

(rayer ou supprimer la mention inutile)

Le phénomène a-t-il été observé au travers d'un instrument (lunettes de vue ou de soleil, jumelles, caméra, appareil photo, télescope...) ? Si oui, merci de préciser le modèle :

Non

Conditions météorologiques (ciel dégagé, nuages, vent, orage, brume, brouillard, pluie, neige, changement des conditions durant l'observation) :

Une nuit très dégagée, aucun nuages, pas de vent

Conditions astronomiques (souvenez-vous de la position de la Lune, du Soleil, de la présence ou non d'étoiles ou de planètes, etc.) :

D'où il venait il y avait la petite ourse.

Equipements allumés ou actifs pendant l'observation (phares, radio, TV, lumières...) :

Les lumières blanches au mur du bâtiment.

Bruits lors de l'observation (TV ou radio allumées, passage de véhicules, moteur d'avion, tonnerre...) :

Aucun bruit moteur ou autre.

Description du phénomène

Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.

Nombre de phénomènes (unique, multiples ou unique puis se divise):
unique
Forme:
triangulaire
Couleur:
Lumière rouge aux extrémités
Luminosité (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'ur lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.) :
Comme des phares de voitures en comparaison
Présence d'une trainée ou d'un halo ? Si oui, de quelle couleur ?
non
Taille apparente (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou er millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras):
6cm graduée à bout de bras
Bruit provenant du phénomène (sifflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec ur bruit connu):
Aucun bruit

l'objet est passé devant ou derrière un élément du paysage) : De droite a gauche, venant de la forêt pour disparaitre de vu derrière un immeuble

Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES. LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

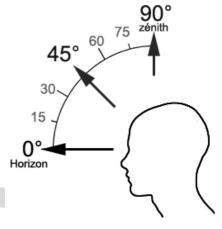
Position initiale du PAN dans le ciel (début de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

Du nord

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

au début je regardais à 45 degrès



Position finale du PAN dans le ciel (fin de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

au sud

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

A la fin de l'observation je regardais à 60 degrès

Trajectoire du phénomène (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.):

Ligne droite sans changement de direction

Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) :

Un quart du ciel

Effet(s) sur l'environnement (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) :

rien

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Reconstitution de votre observation

Pour que nous puissions reconstituer le « film » de votre observation, nous devons disposer du maximum d'informations. Concrètement cela implique que nous comprenions tout, du début à la fin de votre observation, et que nous connaissions la direction de déplacement du phénomène ainsi que son altitude. Cette étape est cruciale.

Nous vous proposons trois méthodes complémentaires :



Prenez une photo de l'environnement tel qu'il était lors du phénomène, comme si l'appareil photo était vos yeux lors de l'observation. N'hésitez pas à dessiner ce que vous avez observé directement sur les photos.



Faites un ou plusieurs croquis de votre observation (voir page suivante) depuis votre point de vue, en incluant l'environnement. Donnez le plus d'éléments possibles afin de nous permettre une bonne compréhension de la scène.

Vous êtes entièrement libre des croquis que vous nous adressez. Mais la précision des couleurs est importante, surtout si le niveau de contraste entre le phénomène observé et l'environnement est faible. Essayez d'être le plus précis possible, quitte à écrire sur le croquis.

Aucun talent en dessin n'est nécessaire. L'essentiel est de nous faire comprendre ce que vous avez vu de manière schématique. Vous pouvez utiliser la page qui suit à cet effet.



Réalisez une reconstitution de votre observation sur un ou plusieurs plans. Si vous le pouvez, il s'agit de présenter votre observation par une vue de dessus. Pour cela vous pouvez imprimer une carte de votre lieu d'observation sur Google Map (http://maps.google.fr) ou Geoportail (http://www.geoportail.gouv.fr/accueil) et y reporter vos différentes positions et directions d'observations.

Comment faire pour « habiller » une photo ou une carte avec vos commentaires ?

<u>Si vous êtes habitués à l'usage des logiciels de dessin ou de retouche d'image</u> (Photoshop, GIMP, Illustrator,...), nous vous conseillons de recourir à ces outils, puis de nous envoyer un fichier au format jpg, png ou pdf.

<u>Si vous ne pouvez pas acceder à ce type de matériel</u>, imprimez une carte des lieux et/ou une photo, dessinez par-dessus et joignez-là au dossier papier ; ou bien scannez ou photographiez le résultat et envoyez-le nous au format jpg, png ou pdf.

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Croquis de votre observation

Utilisez cette page pour dessiner votre observation. Vous êtes entièrement libre de l'élaboration de ce croquis.

Et maintenant?

Décrivez les émotions que vous avez ressenties pendant et après l'observation :

J'étais très attiré par cet objet volant et très attentif à son déplacement. Plus il avançait plus j'étais mal à l'aise et j'avais une impression d'être observée j'avais l'impression qu'il ralentissait quand il passait auprès de moi. Après l'observation j'étais septique par rapport a ce que j'avais vu.

Qu'avez-vous fait après votre observation ? En avez-vous parlé ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ? Avez-vous fait des recherches pour comprendre ce que vous avez vu ?

J'en ai parlé a mon conjoint qui ma écouter avec certitude car lui aussi a déjà vu des cas similaires. J'ai fait des recherches mais je n'ai rien trouvé.

Quelle interprétation donnez-vous à ce que vous avez observé? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Quels sont les éléments qui permettent de justifier votre interprétation ? Si vous ne savez pas, avez-vous renoncé à comprendre ? Si oui, quand et pourquoi ?

Je ne sais pas du tout, a quoi cela pouvait être mais je suis intriguer de savoir qu'elle était cet objet volant

Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous aux phénomènes aérospatiaux étranges ? Aviez-vous une opinion précise sur le sujet ? Laquelle ? Sur quoi la fondiez-vous ?

Avant cette observation je portait pas d'attention à ce sujet, je n'y croyait pas tellement.

Cette observation a-t-elle changé votre avis sur les phénomènes aérospatiaux non identifies ? Si oui, expliquez ce que vous pensez maintenant :

Oui, car je pense qu'il y aurait vraiment des phénomènes aérospatiaux non identifiés car je suis pas la seul à avoir vu des objets volants très étranges comme celui que j'ai vu

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Pensez-vous que la science permettra de donner une explication à votre observation ?
oui.
oui

Récapitulatif

Si vous avez déjà témoigné au sujet de ce PAN, veuillez nous préciser auprès de quelle autorité, organisation ou personne en supprimant ou barrant les mentions inutiles dans la liste cidessous, et en complétant les informations demandées (plusieurs contacts possibles) :

- Gendarmerie (mentionner la brigade et la date) :
- Police (mentionner le commissariat et la date) :
- GEIPAN (mentionner le nom du contact et la date) :
- Enquêteur privé (mentionner le nom du contact et la date) :
- Ufologue (mentionner le nom du contact et la date) :
- Journaliste (mentionner le nom du contact et la date) :
- <i>Internet</i> (mentionner le site et la date) :
Merci de préciser dans la liste ci-dessous les documents que vous aurez joints ou remplis. (cocher ou supprimer les mentions inutiles)
☐ Questionnaire ☐ Croquis du phénomène observé (nombre :)
☐ Photographie(s) de l'environnement (nombre :)

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.

LES DEMANDES SONT À ADRESSER PAR ÉCRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE